Jean-Baptiste André Godin à Ch. Boisson, 27 novembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (96v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Ch. Boisson, 27 novembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50596

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction27 novembre 1881
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBoisson, Ch.
Lieu de destinationRompon (Ardèche)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50596?context=pdf

Description

RésuméGodin explique à Boisson que sa lettre du 15 octobre 1881 n'avait pas reçu de réponse car il était engagé avec une autre personne, qu'il ne pourra pas conserver, et il lui annonce qu'il pourrait examiner à nouveau sa proposition.
NotesLieu de destination : « La Cure Cne de Rompon par Lavoulte Ardèche [La Voulte-sur-Rhône (Ardèche)] » selon l'index du registre de correspondance.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50596?context=pdf

Paris 17 juin 87

Monsieur Poisson,

La lettre que vous m'avez écrite, à la date du 15 courant, méritait certainement d'être prise en considération. Mais précisément je me trouvais engagé vis-à-vis d'une autre personne dans des conditions presque analogues à celles que vous me proposiez.

Aujourd'hui des circonstances inattendues me font presque croire que je ne pourrai conserver la personne en question. Je serais donc possible de reprendre avec vous l'examen de votre proposition dans quelques jours, si des renseignements que me sont parvenus sur la personne dont il s'agit se confirment.

Veuillez donc me dire s'il vous conviendrait encore de reprendre nos pourparlers.

Agréez, je vous prie, Monsieur, mes civilités parfaites

Denis